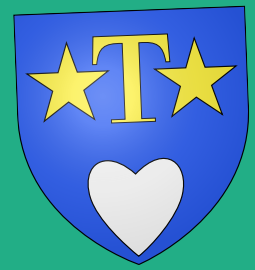


Juillet/Août 2020 - n°126

# DIETWILLER

Bulletin mensuel



UN BEL ÉTÉ À TOUS !



Le virus est toujours là,  
conservons les gestes barrières !

## SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Nuisances sonores et dégradations	p. 2
ASL de Dietwiller	p. 2
Saviez-vous que ?	p. 3
Comptes rendus des Conseils Municipaux	p. 4 à 10
Urbansime	p. 11
Remise de diplôme	p. 11
Infos pratiques	p. 12

## INFOS MAIRIE

- La mairie a réouvert ses portes aux horaires habituels, **sauf les lundis et mardis soirs où elle fermera à 18h au lieu de 19h.** Pour une bonne gestion du flux des visiteurs et en raison de la situation sanitaire, elle reste fermée à clé. Il suffit de frapper à la porte et l'on vous ouvrira.
- **HORAIRES D'ÉTÉ :**  
lundi de 13h30 à 18h  
mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
mercredi et jeudi : la mairie est fermée  
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
samedi : la mairie est fermée
- Renseignements : 03 89 26 88 88  
comdiet@wanadoo.fr
- Site internet : [www.mairie-dietwiller.fr](http://www.mairie-dietwiller.fr)
- Le bulletin est consultable sur le site de la mairie et via la page Facebook Dietwiller Infos



## NUISANCES SONORES ET DÉGRADATIONS

Les rassemblements de personnes sur la Place Allemans du Dropt (à côté de la mairie), sur l'aire de jeux et le terrain multisport favorisent, nous l'avons constaté ces dernières semaines, la multiplication de détritus, les dégradations du matériel urbain et des bâtiments. Ils occasionnent aussi des nuisances sonores, notamment la nuit.

En conséquence, **la Municipalité a pris un arrêté le 17 juin 2020, interdisant tout attroupement de personnes troublant la tranquillité et l'ordre public et interdisant la consommation d'alcool, de 21h00 à 6h00, sur la place Allemans du Dropt, le terrain multisport, l'aire de jeux et ses abords.**

Les feux de toute nature, y compris les barbecues y sont interdits aussi toute la journée et toute la nuit.

Le stationnement des cyclomoteurs y est également interdit de 21h00 à 6h00 le lendemain.

Enfin, l'accès et le stationnement des engins motorisés au terrain multisport et à l'aire de jeux est interdit toute la journée.

Cet arrêté ne concerne pas bien sûr les événements organisés ou autorisés par la municipalité avec autorisation expresse.

Il a été transmis à la gendarmerie de Sierentz qui peut, dorénavant, verbaliser et faire évacuer ces lieux en cas d'infraction.



### Page Facebook: Dietwiller Infos

Cette page étant publique, il n'est pas nécessaire de détenir un compte Facebook pour la consulter, il suffit de vous connecter via le lien : <https://m.facebook.com/infosdietwiller>  
Vous y trouverez des informations concernant la vie de notre village et de ses alentours.

## ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE DIETWILLER

### Reprise des activités 2020/2021 (dans la salle des fêtes)

Yoga :	Mardi 8 septembre de 18h30 à 20h00
Gymnastique Bien-Être :	Mercredi 9 septembre de 9h00 à 10h00
Gymnastique Fitness :	Jeudi 10 septembre de 19h00 à 20h00
Poterie :	Mardi 8 et mercredi 9 septembre à partir de 20h00 (salle poterie)
Club des Aînés :	Jeudi 10 septembre à partir de 13h30
Théâtre de l'Arlequin :	Mercredi 9 septembre à partir de 20h00 (répétitions)
Sophrologie :	Lundi 28 septembre de 18h30 à 19h30

Des informations complémentaires sont à venir (animateurs, tarifs, lieux)  
Pour tous renseignements : Raymond Genelot 03 89 81 34 62

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE :

Hilona **RICHARD**  
le 1<sup>er</sup> juin 2020



# SAVIEZ-VOUS QUE ?

## LIBRE CUEILLETTE À DIETWILLER !

### Les arbres fruitiers au bout de la rue du Ruisseau



Il y a 5 ou 6 ans, l'association des arboriculteurs a planté pour vous des **pommiers, poiriers, cerisiers et cognassiers** sur la placette au bout de la rue du Ruisseau. Chaque hiver l'association, présidée par Bertrand Phisbien, effectue une taille de « formation » de ces arbres. Cette taille consiste à leur donner une forme équilibrée. À l'exception des cerisiers qui donnent déjà des fruits, ces arbres fruitiers sont encore un peu jeunes pour la cueillette. Mais dans quelques années, ils produiront davantage de fruits à venir cueillir librement !

### Framboises, cassis, groseilles, goji... à la Valbonne



Ces fruits et baies ont été plantés il y a 3 ans par la commune. En vous promenant dans le quartier, nul doute que vous les trouverez...

Et à côté de l'aire de jeux, ce sont des cerisiers qui ont été plantés.



### Les Vignes à la sortie du Village, le long du quartier du Roessberg



Ces vignes ont été plantées par la commune il y a 5 ans environ et étaient entretenues les premières années par M. Pierre Struss. Depuis 2020, l'association des arboriculteurs a pris le relai. Elle effectue 3 ou 4 tailles par an. Il s'agit de petites tailles, préférables à une grosse taille que la vigne supporterait mal. La vigne est sensible aux maladies et peut en contracter au contact avec la terre. C'est pourquoi, les arboriculteurs, à l'instar des viticulteurs, attachent la vigne au fil, afin qu'elle ne touche pas le sol.

Vous pourrez venir cueillir le raisin à partir de la mi-septembre.

Attention néanmoins à utiliser un sécateur ou un couteau pour ne pas arracher les grappes et les branches.

**La commune va poursuivre cette opération de plantations d'arbustes et d'arbres fruitiers dans l'espace public, pour le plaisir des yeux et des palais...**

### Les fruitiers sur les espaces privés

Ils sont tentants ces fruits à portée de mains... ai-je le droit de cueillir ceux situés sur des branches qui « dépassent » sur la voie publique ?

Non, j'ai le droit de ramasser ceux **tombés sur le sol de l'espace public** mais en aucun cas **de les cueillir directement sur l'arbre**, même si les branches dépassent sur l'espace public (article 673 du Code civil).

De la même façon, si le cerisier de votre voisin a des branches qui surplombent votre propriété, **vous avez le droit de prendre les fruits tombés sur votre terrain** mais pas de les cueillir directement sur les branches, ni de les secouer. L'article 673 stipule également « Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper ». Ainsi, **si les branches du voisin vous dérangent, vous pouvez lui demander de les couper**. Il s'agit de la loi, mais sur ces questions, nous comptons aussi sur votre bon sens pour communiquer et vous entendre entre voisins !

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 28 mai 2020 à 19h

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

**Étaient présents :** Mme Pierrette KEMPF, M. Alain MORILLON, Mme Raymonde SEILER, M. Richard LIEBY, Adjoint  
M. Claude SCHULLER, M. André BECK, Mme Dominique RISTORCELLI, Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL, M. Charles KREMPER, M. Benoit ROELLINGER, Mme Elodie GERUM, Conseillers Municipaux  
**Absent excusé :** Michel BOBIN, procuration à Dominique RISTORCELLI ; Elodie DEMARE, procuration à Emmanuelle BONDUELLE

**Absents excusés sans procuration :** néant

**En présence de :** néant

Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 18/06/2020

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : désignation d'un délégué aux Copains d'Abord. L'ajout est accepté par le Conseil Municipal : inscrit au 6.10.

### 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 mai 2020

Le procès-verbal de la séance du jeudi 28 mai 2020 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

### 2. Compte administratif 2019 – compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2019 dont le résultat se présente comme suit :

#### Section de fonctionnement

Résultat clôture 2018 : Excédent de fonctionnement : + 461 311,76 €  
dont affectés à l'investissement 2019 (-) 350 000 €  
report en section fonctionnement 2019 + 11 311,76 €  
- dépenses réalisées 2019 : (-) 1 413 855,73 €  
- recettes réalisées 2019 : 1 822 924,43 €  
Résultat de l'exercice 2019 : + 409 068,70 €  
Résultat de clôture 2018 avec le report des années précédentes : + 520 380,46 €

#### Section d'investissement

- Résultat clôture 2019 : Excédent d'investissement : - 68 166,69 €  
dépenses réalisées 2019 : (-) 685 182,90 €  
- recettes réalisées 2019 : + 421 771,83 €  
dont 350 000 € de report article 1068  
Résultat de l'exercice 2019 : - 263 411,07 €  
Résultat de clôture 2019 avec le report des années précédentes : - 331 577,76 €

#### Fonctionnement et investissement :

Résultat de clôture 2018 avec le report des années précédentes : 393 145,07 €  
dont affectés à l'investissement 2019 (-) 350 000 €

Résultat de l'exercice 2019 : + 145 657,63 €

Résultat de clôture 2019 avec le report des années précédentes : + 188 802,70 €

**Restes à réaliser :** dépenses d'investissement reportées en 2020 5 000 €

Suite à la sortie de Monsieur le Maire, Mme Pierrette KEMPF, 1<sup>ère</sup> Adjointe, devient présidente de séance.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

- approuve le Compte Administratif 2019.
- constate que le Compte Administratif 2019 correspond au Compte de Gestion 2019 de la Trésorerie de Mulhouse Couronne.

Monsieur le Maire rentre et reprend la présidence de la séance.

### 3. Affectation du résultat de l'exercice 2019

Vu les résultats de l'exercice 2019 d'un montant de : + 520 380,46 € en section de fonctionnement, le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'affecter la somme de **400 000 € d'excédent de fonctionnement capitalisé** en recette d'investissement au compte 1068.

### 4. Vote des taxes 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition à l'identique de ceux de 2019. Les taux restent donc fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,14 %
- Taxe foncière propriété bâtie : 13,02 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 64,35 %.

### 5. Vote du budget 2020

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité, le Budget Primitif avec reprise des résultats de l'exercice 2019.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 858 300,36 €  
Section d'investissement : dépenses et recettes : 950 401,36 €

### Liste des investissements engagés en 2019 – budget 2020 (Montants en € TTC)

	Réalisé 2019		Budget 2020
<b>20 : immobilisations incorporelles</b>			
202 : PLU (ADAUHR – annonces presse)	12 659,34 €		
2031 : frais études	0 €	Faisabilité cimetière – structure moulin	8000 €
2051 : Cosoluce - logiciel	1 658,56 €	Cosoluce - logiciel	1658,56 €
<b>sous total (20)</b>	<b>22 658,56 €</b>	<b>sous total (20)</b>	<b>9 900 €</b>

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

21 : investissement année en cours			
2111- 2113 : terrain 7.5 ares – près de la Vieille Tour 119 000 €- frais	120 475,43 €		
2128 : Panneaux gravières – poteaux chemins – plantation arbres	20 199 €		
		21312 : estrade école maternelle	3120 €
21318 : divers presbytère	3 705,60 €		
2135 : Optimisation de la Gestion du chauffage des bâtiments	7 165,20 €	2135 : Poubelles	1348,25 €
		2138 : achat moulin	153 000 €
		2152 : appareillage LED - EP	3000 €
2158 : pompe gravière et travaux	10 686 €	2158 : déco Noël	2 654,40 €
		2181 : sécateur électrique	1500 €
2183 : matériel bureau	3 978 €	2183 : vidéoprojecteur – ordi – photocopieuse -standard mairie	12 297,78 €
2184 : mobilier – écoles et garnitures – sono de la salle des fêtes	15 225,23 €	2184 : chaises salle des fêtes – mobilier école primaire – 1 classe	10 000 €
Autres	3826,61 €	Autres	577,35 €
<b>sous total (21)</b>	<b>185 461,07 €</b>	<b>sous total (21)</b>	<b>187 497,78 €</b>
23 : investissements pluriannuels			
Atelier - doublage du bardage des pignons	25 020,34 €		
Eglise : renforcement charpente du plafond de la nef (total 51 500 €)	4 018,56 €	----- -----	47 500 €
Mairie : rampe accès	28 438,30 €	----- -----	843,32 €
Presbytère : toiture	166 835,82 €	----- -----	38 000 €
		Ecole primaire - ventilation	3 000
Grange démontage – identification des pièces - plans	24 036 €		
Salle des fêtes : étude cuisine	3 888 €		
Vieille Tour : cadre pour fermetures des ouvertures	7 009,44 €		
SCIN : versement part investissement	187 338,98 €	----- -----	217 425,82 €
Pompes irrigation	14 189,03 €		
Autres	1 317,52 €	Autres	15 656,68 €
<b>sous total (23)</b>	<b>462 091,99 €</b>	<b>sous total (23)</b>	<b>322 425, 82 €</b>
<b>Dépenses d'équipement (investissement hors remboursement capital emprunt - opérations d'ordre)</b>	<b>661 871.96 €</b>		<b>519 823,60 €</b>

## 6. Désignation des délégués de la commune de Dietwiller : élus à l'unanimité

**6.1 ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) :** titulaire : Christian FRANTZ, suppléante : Raymonde SEILER

**6.2 AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne) :** titulaire : Christian FRANTZ, suppléante : Pierrette KEMPF

**6.3 Syndicat d'Assainissement de Dietwiller :** titulaires : André BECK, Richard LIEBY

**6.4 Syndicat Eau Potable de Schlierbach :** titulaires : Michel BOBIN, André BECK

**6.5 SIVU des Sapeurs-pompiers Landser Schlierbach Dietwiller :** titulaires : Pierrette KEMPF, Christian FRANTZ, suppléants : Richard LIEBY, Raymonde SEILER

**6.6 CCISPV (Comité Consultatif Intercommunal des Sapeurs Pompiers Volontaires) :** titulaire : Pierrette KEMPF, suppléants : Eléonore JEAN DIT PANNEL, Claude SCHULLER

**6.7 Syndicat des Cours d'Eau du Sundgau Oriental :** titulaire : Christian FRANTZ, suppléante : Elodie GERUM

**6.8 Syndicat de Habsheim (collège) :** titulaires : Pierrette KEMPF, Emmanuelle BONDUELLE ; suppléants : Dominique RISTORCELLI, Alain MORILLON

**6.9 Amicale des Associations :** titulaires : Pierrette KEMPF, Emmanuelle BONDUELLE, Raymonde SEILER

**6.10 Copains d'Abord :** titulaire : Pierrette KEMPF

## 7. Désignation des membres des commissions

### Pour information : résumé des délégations des Adjointes (arrêtés de Monsieur le Maire)

- 1<sup>er</sup> Adjoint, Pierrette KEMPF : finances, affaires scolaires, périscolaire, gestion de la salle des fêtes, gestion du cimetière, jeunesse, affaires sociales et CCAS
- 2<sup>ème</sup> Adjoint, Alain MORILLON : sécurité en général, dont sécurité routière, travaux et entretien voirie
- 3<sup>ème</sup> Adjoint, Raymonde SEILER : environnement, fleurissement du village, et organisation des événements culturels
- 4<sup>ème</sup> Adjoint, Richard LIEBY : agriculture, forêts, entretien et travaux sur bâtiments
- Conseillère déléguée : Emmanuelle BONDUELLE communication et associations

### Commission finances

Responsable commission : Christian FRANTZ, Pierrette KEMPF, Alain. MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY

### Commission urbanisme, instruction des dossiers, PLU

Responsable commission : Christian FRANTZ, Pierrette KEMPF, Richard LIEBY, Elodie DEMARE, Benoit ROELLINGER, André BECK

### Commission jeunesse et sport

Responsable commission : Pierrette KEMPF

## **Commission travaux et suivi des travaux - bâtiments**

Responsable commission : Richard LIEBY  
André BECK, Benoit ROELLINGER

## **Commission voirie – sécurité routière**

Responsable commission : Alain MORILLON  
Richard LIEBY, Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER,  
Elodie GERUM

## **Commission environnement :**

Responsable commission : Christian FRANTZ  
Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Raymonde  
SEILER, Dominique RISTORCELLI, Elodie GERUM,  
Richard LIEBY

## **Commission fleurissement, jury du concours « Maisons fleuries » :**

Responsable commission : Raymonde SEILER  
André BECK

## **Commission Culture, événementiel :**

Responsable commission : Raymonde SEILER  
Christian FRANTZ, Dominique RISTORCELLI, André  
BECK, Emmanuelle BONDUELLE

## **Commission Communication (bulletin mensuel et annuel, site internet) :**

Responsable commission : Emmanuelle BONDUELLE  
Raymonde SEILER, Elodie DEMARE

**Correspondant défense :** Alain MORILLON

## **8. Commission Communale Chasse : le Maire et 2 délégués minimum, Conseillers Municipaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne : Richard LIEBY, Elodie GERUM, André BECK

## **9. Commission d'appel d'offre : le Maire et de 3 titulaires et 3 suppléants**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Titulaires : Pierrette KEMPF, Benoit ROELLINGER, Dominique RISTORCELLI
- Suppléants : André BECK, Claude SCHULLER, Eléonore JEAN DIT PANNEL

## **10. Commission des Impôts Directs**

Ce point est reporté

## **11. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : le Maire et 4 titulaires du Conseil Municipal**

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social) a été créé lors de la séance du 28 septembre 1995. Cette structure permet de venir en aide à des personnes en difficulté. Le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS.

Le nombre des membres du conseil d'administration est de 8, une moitié est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Emmanuelle BONDUELLE, Benoit ROELLINGER.

Pour information, les personnes nommées par le Maire : M. CLAUDON, Mme ELGARD, Mme CLADEN et les assistantes sociales du secteur.

## **12. Apurement de la dette au Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental**

Lors de l'assemblée générale constitutive du syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental le 9 octobre 2019, il a été mis en évidence qu'il y avait encore des emprunts en cours pour certains syndicats dissous. Le capital et les intérêts restant à rembourser ne sont pas comblés par les excédents des syndicats concernés. Le comité syndical du Syndicat mixte du Sundgau Oriental a décidé pour ne pas freiner les travaux nécessaires pour l'ensemble du secteur, de solliciter une participation complémentaire de la part des communes concernées calculée sur la base du capital et des intérêts des prêts restant dus, déduction faite de l'excédent au compte administratif du syndicat dissous.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition d'apurement de la dette telle que proposée Syndicat Mixte des cours d'eau du Sundgau Oriental, consistant à verser un montant complémentaire de 3 883 € pour les budgets 2020 à 2025.

## **13. Création d'un poste d'agent administratif à temps non complet – rédacteur 31h**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier la définition du poste d'accueil actuel et de créer, à compter du 01/07/2020, un emploi permanent relevant du grade de rédacteur à raison d'une durée hebdomadaire de 31 heures par semaine. Cet emploi comprend notamment les missions suivantes : accueil, gestion des déclarations de travaux, état civil, comptabilité, secrétariat du SIVU des sapeurs-pompiers Landser Schlierbach Dietwiller.

## **14. Vote des subventions 2020**

Les demandes de subventions ont été examinées, comme les années précédentes, par une commission composée de plusieurs membres du Conseil Municipal, selon les critères suivants :

- les besoins financiers réels de l'association,
- les services rendus directement aux habitants de Dietwiller,
- le dynamisme de l'association, les nouvelles activités,
- la rigueur et la clarté des informations fournies à l'appui de la demande de subvention,
- le nombre d'adhérents,
- la participation aux animations organisées dans la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions accordées aux associations, de la façon suivante (colonne « vote 2020 ») :

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nom de l'association	Rappel 2019	Vote 2020	Prêt de locaux par la commune	Activité	Votes pour la subvention versée en 2020
<b>Associations de DIETWILLER</b>					
Ancalagon	Pas de demande en dehors du prêt de locaux		Salle des fêtes : 1 fois / semaine	Self défense	-----
ASL	1100 €	1485 €	Salle des fêtes : 5 fois /semaine et local stockage	Poterie, gymnastique, club des aînés, théâtre l'Arlequin, yoga, 162 membres, dont 62 de Dietwiller - année 2019/2020	Majorité, 3 abstentions
Association de jumelage	1500 €	1500 €	-----	Jumelage Allemans du Dropt-Dietwiller -Accueil Allemans du Dropt reporté mai 2021	Majorité, 2 abstentions
Amicale des sapeurs-pompier	750 €	750 €	Local salle des associations		Majorité, 1 abstention
Arboriculteurs	400 €	400 €	-----	Promouvoir la culture des arbres fruitiers et d'ornement, 5 membres à Dietwiller Entretien des arbres de la station de pompage SIA	Unanimité
La Barcarolle	1 100€	1 100€	Salle des fêtes : 1 fois par semaine + local associations lundi soir	Chorale : 6 à 8 concerts par an - 45 membres dont 5 de Dietwiller en 2020	Majorité, 1 abstention
Donneurs de sang	150 €	150 €	-----	Don du sang (1 fois/an)	unanimité
Amicale des associations	735 €	400 €	-----	Animation du repas des aînés + soirée 13 juillet (annulée en 2020) + journée citoyenne (annulée en mai 2020)	Majorité, 3 abstentions
Le Petit atelier	150 €	150 €	salle des associations : 1 à 2 fois par mois	Scrap booking : 7 adultes de Dietwiller	Unanimité
Chorale Sainte Cécile				Chorale : animation des messes et cérémonies	Pas de dépôt de statuts
<b>Associations HORS DIETWILLER</b>					
ASL (Landser) tennis de table	500 €	500 €	Tennis de table 32 membres (10 de Dietwiller) – en 2020		unanimité
ACL (Landser)	600 €	700 €	Multi activités : 67 adhérents de Dietwiller (23 enfants et 44 adultes) – en 2020		unanimité
AFAPEI (Bartenheim)	2 500€	2 500€	Association Frontalière des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales (2 enfants et 3 adultes de Dietwiller en 2020)		unanimité
Delta Revie	250 €	250 €	Téléalarme pour personnes âgées ou handicapées (7 personnes à Dietwiller en 2020)		unanimité
APALIB	587 €	736 €	Aide aux personnes âgées : Aide à domicile, repas, animations – 5 bénéficiaires 2020		unanimité
APAMAD	211 €	332 €	15 bénéficiaires de Dietwiller en 2020		unanimité
Prévention routière	200 €	100 €	Intervention en classe de CM2		unanimité
Bibliobus	125 €	0 €	Bibliobus : pas de passage à Dietwiller – pas de demande de subvention		-----
GAS (personnel communal)	255 €	255 €	Groupement d'Action Sociale pour les agents de la commune - 3 agents ont fait la demande		unanimité
Association USEP Ecole Primaire (Dietwiller)	1000 €	1000 €	Subvention à l'école primaire pour ses activités sportives		unanimité
Conservatoire des Sites Alsaciens	500 €	500 €	Préservation des milieux naturels (aide technique sur les aménagements des gravières à Dietwiller et entretien du site CSA près des étangs)		unanimité

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Associations « sociales » et / ou bénéfiques indirects pour DIETWILLER				
SEPIA	150 €	225 €	Suicide Ecoute Prévention auprès des Adolescents	unanimité
SURSO (Mulhouse)	500 €	750 €	Service d'accueil pour les personnes en situation d'urgence sociale	unanimité
Les restaurants du cœur	500 €	750 €	Aide alimentaire, aide au retour à l'emploi, soutien scolaire	unanimité
Banque alimentaire	500 €	750 €	Collecte et distribution de denrées alimentaires	unanimité
COTRAL	200 €	0 €	Association de promotion et d'action pour le don d'organes- 13 membres à Dietwiller	Pas de demande en 2020
Ligue contre le Cancer	200 €	200 €	Financement de la recherche et aide aux malades.	unanimité
Route Romane d'Alsace	100 €	100 €	Promotion d'un itinéraire touristique – Dietwiller est un des sites associés	unanimité
Syndicat d'Initiative du Pays de Sierentz	280 €	280 €	Promotion du tourisme – agence locale	unanimité

Autres associations – renouvellement des adhésions (délégations au maire)				
Amis du mémorial d'Alsace	100 €	100 €	Délibération 25/06/2015	Délégation au Maire
Association des Maires du Haut-Rhin	652,79 €	658,15 €	Informations pour les élus (0.33 € / habitant)	Délégation au Maire
Association des maires ruraux	130 €	130 €	Délibération du 31/01/2019	Délégation au Maire
AURM	500 €	500 €	Urbanisme – délibération 23/06/2016	Délégation au Maire
ADAUHR	250 €	250 €	Urbanisme (PLU) – délibération 01/12/2016	Délégation au Maire
Fondation du Patrimoine	120 €	120 €	Promotion et aide à la réhabilitation de bâtiments anciens	Délégation au Maire
Groupement d'intérêt cynégétique	168 €	168 €	Chasse (0.30 € / ha)	Délégation au Maire
Syndicat des propriétaires	139€	140 €	délibération 09/02/2017	Délégation au Maire

## 15. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération : vote du compte administratif

## 16. Divers

### Arrêtés municipaux

- Suite à des réunions bruyantes et des dégradations diverses, et pour protéger la quiétude des riverains, un arrêté a été pris pour interdire les rassemblements après 21 heures et les feux sur la place Allemans du Dropt – sauf autorisation expresse du maire.
- Enlèvement d'un véhicule qui était stationné depuis plusieurs semaines et qui était la cible de dégradations importantes à plusieurs reprises (bris de parebrise, rétroviseurs...)

**Urbanisme** : liste des dossiers en cours. Réunion d'information, jeudi 2 juillet à 20 heures pour les membres du Conseil Municipal sur le PLU de Dietwiller.

**Filature Nomade** : le spectacle « Centaure » prévu pendant le confinement est organisé la semaine du 2 au 4 juillet. Les places sont directement accessibles à la Filature à prix réduit. Proposition de prêt de matériel de conférence.

**Rue du Bois Doré** : suite à une réunion avec les habitants, il est proposé de modifier la priorité pour ralentir la circulation sur voie et sécuriser l'accès des riverains. Des panneaux « céder le passage » seront installés dans les

2 sens, sur la rue du Bois Doré.

La circulation des Poids Lourds sera interdite entre le Technopark et le chemin du Bois Doré.

**Nids de guêpes** : les pompiers n'interviennent plus sauf danger imminent. Les habitants doivent se tourner vers des structures privées.

**Travaux** : information sur les travaux en cours : cuisine de la salle des fêtes, trottoir devant la résidence du moulin, renforcement de la structure du plafond de la nef de l'église.

**Aire de jeux** : remarques sur l'adaptabilité aux petits et jeunes enfants. Cet aménagement a aussi été organisé en collaboration avec les enseignants de l'école élémentaire.

**Incendie d'une maison à la Valbonne** : La règle est que les pompiers partent au maximum 10 minutes après l'appel. Pour cet incendie, ils sont partis 9 minutes après appel.

**Ruisseau** : Mme GERUM signale des odeurs désagréables en provenance de l'ancienne station d'épuration.

**Achat du Vieux Moulin** : Une commission composée de membres du Conseil Municipal et d'habitants du village est constituée pour travailler sur le projet d'aménagement du moulin : Christian FRANTZ, Richard LIEBY, Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Elodie DEMARE, Emmanuelle BONDUELLE, Benoit ROELLINGER, Raymonde SEILER, André BECK, Pierrette KEMPF, Nathalie DIECHTIAREFF, Michel JAEGLE, Alain MORILLON, Michel BOBIN.

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures 15 minutes.**



## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du vendredi 10 juillet à 19h Salle des fêtes de Dietwiller

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

**Étaient présents :** Mme Pierrette KEMPF, M. Alain MORILLON, Mme Raymonde SEILER, M. Richard LIEBY, Adjoint

M. Claude SCHULLER, Mme Dominique RISTORCELLI, M. Michel BOBIN, Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Elodie DEMARE, M. Benoit ROELLINGER, Conseillers Municipaux

**Absent excusé :** M. André BECK procuration à Mme Raymonde SEILER, Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Mme Pierrette KEMPF, Mme Elodie GERUM procuration à M. Benoit ROELLINGER,

**Absents excusés sans procuration :** M. Charles KREMPPER

**En présence de :** néant

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 18/06/2020

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet.

**Désignation des délégués du Conseil Municipal de Dietwiller en vue de l'élection des sénateurs.**

**Mise en place du bureau électoral :** Monsieur **Christian FRANTZ**, Maire ouvre la séance. Mme **Pierrette KEMPF** est désignée en qualité de secrétaire. Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : **Raymonde SEILER, Claude SCHULLER, Elodie DEMARE, Benoit ROELLINGER**

**Mode de scrutin :** Le Maire rappelle que les délégués sont élus parmi les membres du Conseil Municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du Conseil Municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Le Conseil Municipal de Dietwiller doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit **sur une liste** comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète. Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le Maire constate qu'une liste de candidats a été déposée, composée de : **Pierrette KEMPF, Christian FRANTZ, Raymonde SEILER, Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Alain MORILLON.**

**Déroulement du scrutin :** Il s'agit d'un vote à bulletins secrets, sans rayer de noms.

**Élection des délégués et des suppléants :**

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14

Nombre de voix pour la liste Pierrette KEMPF : 14

Votes blancs ou nuls : 0

**Proclamation des élus :**

Le Maire proclame élus

Titulaires : **Pierrette KEMPF, Christian FRANTZ, Raymonde SEILER,**

Suppléants : **Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Alain MORILLON**

**Observations et réclamations :** néant

**Clôture du procès-verbal :** 19 heures 20 minutes.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 16 juillet 2020 à 20h Salle des fêtes de Dietwiller

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

**Étaient présents :** Mme Pierrette KEMPF, M. Alain MORILLON, Mme Raymonde SEILER, M. Richard LIEBY, Adjoint ; M. Claude SCHULLER, Mme Elodie DEMARE, Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL, M. Charles KREMPPER, M. Benoit ROELLINGER, Mme Elodie GERUM, conseillers municipaux

**Absent excusé :** M. Michel BOBIN procuration à Mme Elodie DEMARE ; Mme Emmanuelle BONDUELLE procuration à M. Christian FRANTZ

**Absents excusés sans procuration :** M. André BECK, Mme Dominique RISTORCELLI

**En présence de :** néant

Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 10/07/2020

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet.

### 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 26 juin 2020

Le procès-verbal de la séance du vendredi 26 juin 2020 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

### 2. Achat du moulin et parcelles section 02 – 395, 398 et 549

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'ancien moulin, situé 38 rue du Général de Gaulle, érigé sur les parcelles cadastrées n° 395, 398, 549 - section 02 est à vendre.

- Parcelle 398 – section 02 – superficie 0,40 ares
- Parcelle 395 – section 02 – superficie 4,69 ares
- Parcelle 549 – section 02 – superficie 0,50 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'acquérir les biens immobiliers situés n°38 rue du Général de Gaulle à Dietwiller, érigés sur les parcelles cadastrées : Section 2 parcelles n° 398, 395, 549, pour un prix de 140 000.-€ ;
- donne tous pouvoirs à M. le Maire à l'effet d'effectuer toutes démarches et signer tous actes en vue de cette acquisition aux conditions ci-dessus ;
- autorise la dépense d'un montant de 140 000 € ;
- dit que la commune prend en sus en charge les frais d'actes.



## 3. Avenant n°1 au marché – renforcement de la charpente de la nef de l'église : mise place de garde-corps pour la passerelle d'accès

Les travaux de renforcement de la structure du plafond de l'église ont été attribués à l'entreprise MF Charpente par délibération du 16/01/2020 pour un montant de 38 086 € HT (45 703,20 € TTC), incluant l'option mise en place d'un plancher de circulation qui permettra de traverser la nef sans enjamber les poutres de renforcement.

L'APAVE (organisme de contrôle et sécurité) a demandé que soient ajoutés des garde-corps des deux côtés de ce plancher, pour en faire une passerelle d'accès sécurisée et éviter les chutes. Le montant de l'avenant n°1 proposé est de 2995,20€ HT (3594,24 € TTC) ; soit 7,8% du marché initial.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

## 4. Déclaration d'intention d'aliéner 2019 - Exercice des délégations du Maire

Le Conseil Municipal, par délibération du 28/04/2016 a accordé à Monsieur le Maire plusieurs délégations, avec obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions correspondant à l'exercice du droit de préemption, lorsque l'exercice de ce droit **consiste à ne pas préempter un bien**. La liste complète est disponible à la mairie et publié au tableau d'affichage.

## 5. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

**SIVU des Sapeurs-pompiers** : le déplacement de la caserne vers l'ex-Franprix à Landser a été évoqué.

**SIHE – Collèges Habsheim et Rixheim** : président élu Ludovic HAYE, maire de Rixheim, ce syndicat participe au financement du plan numérique, des sorties ou classes vertes des deux collèges ainsi qu'à celles de Don Bosco Landser.

**Mulhouse Alsace Agglomération** : président élu Fabian JORDAN, maire de Berrwiller.

**PLUi** : demande à Mulhouse Alsace Agglomération de modifier le PLU de Dietwiller pour divers ajustements.

## 6. Compte rendu des commissions

**Ecole maternelle** : 40 enfants prévus à la rentrée.

**Commission communication** : Projet de mise en place d'un ou plusieurs panneaux d'information sur les événements dans notre commune.

**Commission voirie** : Sécurité – vitesse : plusieurs propositions sont envisagées pour ralentir la vitesse sans créer de multiples dos d'ânes, générateurs de nuisances et de bruit.

- mise en priorité à droite des rues de tout le village
- mise en place de miroirs

## 7. Divers

**Achat d'électricité** : pour la commande groupée d'électricité organisée au nom des communes par l'agglomération mulhousienne, en janvier 2021, il est possible de réserver une partie de la fourniture d'électricité à de l'énergie produite localement avec une meilleure valeur environnementale. Les conseillers souhaitent avoir plus d'informations avant de se prononcer.

**Eclairage public** : Les ampoules à incandescence sont progressivement remplacées par des ampoules à Leds. Bertrand JUD, service technique, demande aux conseillers, leurs avis sur les exemplaires déjà installés, rue du Général de Gaulle : autour de la mairie, aux carrefours route de Schlierbach et rue du Vieux moulin.

**Primes pour le personnel** : Pendant le confinement et à la reprise des activités, le personnel technique et administratif a été sollicité de façon inhabituelle (nettoyage, etc...) et Monsieur le Maire souhaite accorder la prime prévue par l'Etat – dite 'prime Covid'. Cela fera l'objet d'une délibération ultérieure.

**Arbres sur le talus route de Schlierbach** : Les grands acacias (robiniers) sont partiellement endommagés ou malades suite aux périodes de sécheresse et de grande chaleur. Monsieur le Maire informe qu'avant le début des constructions d'habitation, il en fera abattre pour replanter cet automne des essences plus diversifiées et résistantes à ces conditions.

**Vieille Tour – contrat de maîtrise d'œuvre** : La Vieille Tour nécessite des travaux. Un architecte, habilité pour ce type de bâtiment a été contacté pour une mission de diagnostic et de maîtrise d'œuvre.

**Distance d'épandage de produits phytosanitaires près des habitations** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, des distances minimales de traitement, à proximité des habitations, sont instaurées de par la loi, en fonction des cultures et des matériels utilisés. Les préfets doivent préciser les conditions de déploiement du dispositif. En ce qui concerne le Haut-Rhin, il n'y a pas encore d'informations disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 40 minutes.

**Prochains Conseils Municipaux (à 20h) :**  
vendredi 18 septembre 2020, vendredi 30 octobre 2020, vendredi 11 décembre 2020.

## LISTE DES DOSSIERS ACCORDÉS OU REFUSÉS

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
DP 20 D 00011	3 Impasse des Cyclamens	16/03/2020	Installation d'un jardin d'hiver	Retiré le 22/06/2020
DP 20 D 00013	50 rue du G. De Gaulle	25/05/2020	Construction d'une piscine	Accordé le 23/06/2020
PC 20 D 0001	4 impasse du Muhlbach	25/05/2020	Extension d'une maison individuelle	Accordé le 22/06/2020
DP 20 D 0015	8a rue des Vosges	12/06/2020	Installation de panneaux solaires	Accordé le 07/07/2020
DP 20 D 00016	1 rue des Pâturages	18/06/2020	Installation d'une clôture grillagée	Accordé le 03/07/2020

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

## REMISE DE DIPLÔME

### MAËL, APPRENTI HORLOGER RECOMPENSÉ !

Au cours de l'année scolaire écoulée, **M. Jean-Yves Fellmann** a mené un projet sur l'horlogerie avec les élèves de la classe de CM2 de M. Muré. Par la suite, **Maël Bohrer**, élève particulièrement intéressé par la discipline, a participé à plusieurs ateliers organisés par M. Fellmann. Le jeune apprenti s'est montré persévérant et a réalisé, guidé et conseillé par son professeur, des travaux sur des mécanismes d'horlogerie, allant des plus gros aux plus petits. M. Fellmann a fait part à l'association italienne d'horlogerie dont il est membre (l' AISOR), de l'ensemble des réalisations de son jeune apprenti. La Président de l'association a tenu à décerner à Maël **un diplôme de mérite**. Le 2 juillet dernier, à l'école élémentaire, M. Fellmann a remis ce diplôme à Maël, à sa plus grande surprise ! En présence de ses camarades de classe, de sa maman, de M. Muré, son instituteur et de Mme Kempf, Première Adjointe au Maire.



De gauche à droite: Mme Bohrer, Maël Bohrer, M. Muré, M.Fellmann, Mme Kempf

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Schlierbach : Vie associative

**FOOT** : L'AS Schlierbach recherche des joueurs pour étoffer ses équipes dans toutes les catégories, de très jeunes à seniors. Contacter Estelle au **06 24 63 03 27** ou [schlierbach.as@alsace.lgef.fr](mailto:schlierbach.as@alsace.lgef.fr)

### ACL :

#### Théâtre adulte – les Accro'pols

Vous avez envie de faire partie d'une troupe de théâtre ? Nous recherchons de nouvelles forces vives hommes et femmes, d'âge moyen, ainsi qu'un metteur en scène, à partir de septembre 2020. Ce projet théâtral aboutira à une ou des représentations publiques. Renseignements au : **06 21 80 71 21**

#### Théâtre des jeunes - les Koukiris

Reprise des cours **Mardi 08 Septembre à 18h30**, à la salle des fêtes de Schlierbach. Enfants à partir de 7 ans. Informations : **06 21 80 71 21**  
**Fit'gym senior** - avec Nelly, de 9h à 10h, le mardi matin. Rendez-vous **Mardi 8 Septembre**, à la salle des fêtes de Schlierbach. Informations : **06 86 54 18 69**

**Couture** - Création, adaptation de vos vêtements. Démarrage le mercredi 2 septembre de 19h à 21h30. Informations : **06 01 71 47 99**



## Passage de la balayeuse :

La balayeuse passera dans notre village le **15 septembre 2020**. Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.



**Tu es un garçon ou une fille  
Tu as entre 11 et 16 ans  
Tu es courageux  
Tu as le projet d'être dévoué  
aux autres**

Tu as le profil idéal pour rejoindre notre équipe de Jeunes Sapeurs-Pompiers des 3 collines...

Nous t'invitons à venir nous rejoindre lors de 2 séances de découverte  
**Les dimanche 06 et 20 septembre 2020 à 9h à la caserne de Landser**

Tu seras conquis par l'ambiance et tu pourras t'intégrer à notre projet de faire de jeunes comme toi de bons Sapeurs-Pompiers. Avec l'autorisation de tes parents, tu pourras intégrer l'unité dès tes 16 ans, comme d'autres avant toi l'ont fait. Au menu : sport, secourisme, technique générale mais aussi esprit d'équipe et d'ouverture...

Alors à bientôt à la caserne  
Renseignements et inscriptions au : **06 08 93 13 91**  
Commandant. / Honoraire François HIPPER

## Règles à respecter :

### Le talus du chemin de la Vieille Tour

Afin d'éviter toute dégradation de la végétation dans le chemin de la Vieille Tour, il est interdit de grimper sur le talus de quelque manière que ce soit (à vélo, à pied...)

### Activités et comportements bruyants

L'arrêté municipal n°036/2018 stipule que les travaux de **bricolage**, de **jardinage** réalisés par **les particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques ou électriques sont autorisés du **lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 12h et de 13h30 à 20h**

Les travaux et activités ayant pour origine un chantier de travaux publics ou privés réalisés par des professionnels sont autorisés du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h à 19h.

Les travaux agricoles réalisés par ou pour le compte d'une exploitation agricole professionnelle ne sont pas soumis à des restrictions horaires.



## Plan canicule

Depuis les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003, un **registre nominatif et confidentiel a été ouvert en Mairie**, dont la finalité exclusive est de permettre **l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre**, en cas de déclenchement par le Préfet, du Plan d'Alerte et d'Urgence. **La demande d'inscription, disponible en mairie, est facultative. Elle est réalisée par la personne elle-même ou par un tiers.**

Pour vous inscrire, ou pour avoir de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie, aux heures d'ouverture, ou par téléphone au **03 89 26 88 88**.



## Association Culturelle de Landser

L'association vous convie à sa journée des **inscriptions le 12 septembre 2020 de 10h à 13h** dans la salle de l'ACL. En plus de son programme habituel, une activité théâtre sera proposée pour les enfants et les adolescents. Nous sommes impatients de vous retrouver !

## Enlèvement des encombrants :

La prochaine collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, aura lieu **le 28 août 2020**.

Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le mardi 25 août 2020 à 17h.

Tél. : **03 89 26 88 88**



## Agence postale communale à Landser

Depuis le 9 juillet, une Agence Postale Communale est ouverte à Landser, dans les locaux de la Mairie

Lundi : 8h - 11h30 / 13h30-19h30

Mardi : 8h - 11h30 / fermé

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h - 11h30 / 13h30 - 18h

Vendredi : 8h - 11h30 / 13h30 - 17h00



## Dons du sang :

Prochaine collecte : **le 16 septembre à Schlierbach**  
Si vous voulez donner du sang, l'Établissement Français du Sang en a besoin et reste ouvert à l'hôpital du Hasenrain pour des prélèvements.  
**Renseignements : 03 89 31 70 80**